



RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 00025

Numéro SIREN : 315 015 503

Nom ou dénomination : SOCIETE MOREL PATRIMONIALE - EN ABREGE S.M.P.

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2014 sous le numéro de dépôt 1888

Société MOREL Patrimoniale – S.M.P.

Société par actions simplifiée au capital de 161 000 €

Siège social : 25580 ETALANS – 4 rue Plaine Chaux

R.C.S. BESANCON 315.015.503

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 19 mars 2014

REÇU PAR COURRIER

LE 4 JUIN 2014

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANCON

L'an deux mil quatorze
et le dix neuf mars

Les associés de la Société **MOREL Patrimoniale – SMP**, société par actions simplifiée au capital de 161.000 € divisé en 1000 actions, se sont réunis au siège de la société **SOCOVI MAINTENANCE** en assemblée générale ordinaire

Toutes les actions étant nominatives, la convocation a été faite par lettre simple adressée à chaque associé.

Monsieur Nicolas PORTERO représentant la société CEFIDEC, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Les membres de l'assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gilles MOREL, président

Madame Fabienne MOREL remplit les fonctions de secrétaire de séance

La feuille de présence est vérifiée puis arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 1000 actions sur les 1000 actions formant le capital et ayant le droit de vote sur toutes questions figurant à l'ordre du jour. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

fu FN

Le président met à la disposition des associés :

- ↳ un exemplaire des statuts de la société
- ↳ le texte des projets de résolutions

Puis le président rappelle l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR ET DÉCISIONS A PRENDRE :

- nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire en l'absence d'accession auxdites fonctions par le commissaire aux comptes suppléant
- nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant en conséquence de sa démission
- pouvoirs pour formalités

Après un bref échange de vues il est passé au vote des résolutions suivantes :

VOTE DES RESOLUTIONS

Première résolution - Nomination d'un commissaire aux comptes

L'associé unique, après avoir pris acte :

- de la démission de la société CEFIDEC de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire,
- de la non accession auxdites fonctions de Monsieur Philippe LORIN commissaire aux comptes suppléant,

nomme aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de la société CEFIDEC :

Monsieur Jean Marie ANDRE

Demeurant à 25220 ROCHE LEZ BEAUPRE – 9^{ne} Vallée

Etant précisé que ce mandat prendra effet à compter de l'exercice en cours devant être clos le 31.03.2014 pour se terminer à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.03.2018

807 FN

Monsieur Jean Marie ANDRE a déclaré dès avant ce jour accepter les fonctions qui pourraient lui être confiées à ladite société et n'être frappée d'aucune incompatibilité ou interdiction pouvant lui empêcher d'exercer le mandat qui vient de lui être confié.

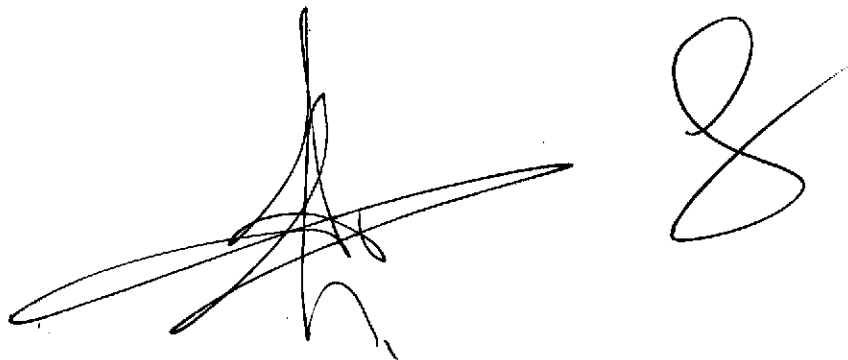
Deuxième décision - Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant

L'associé unique confirme le maintien de Monsieur Philippe LORIN dans ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant pour la durée restant à courir du mandat du commissaire aux comptes titulaire :

Troisième décision - Pouvoirs

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet de réaliser toutes formalités légales ou réglementaires faisant suite à la présente assemblée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more complex, with multiple loops and a long horizontal stroke extending to the right. The signature on the right is simpler, consisting of a large loop followed by a vertical line and a small hook at the bottom.

Ph. SCHAUFELBERGER – Th. MONNIN – N. SIRAT

Avocats

52 rue Urbain Leverrier - BESANCON

**Société MOREL Patrimoniale – S.M.P.**

Société par actions simplifiée au capital de 161 000 €

Siège social : 25580 ETALANS – 4 rue Plaine Chaux

R.C.S. BESANCON 315.015.503

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire du 19.03.2014 les modifications suivantes aux mentions antérieurement publiées :

Commissaire aux comptes :

ancienne mention :

Titulaire : CEFIDEC

Suppléant : Philippe LORIN

nouvelle mention :

Titulaire : Jean-Marie ANDRÉ – 9 rue Faltans – 25220 ROCHE LEZ BEAUPRE

Suppléant : Philippe LORIN

SOCIÉTÉ COMTOISE D'ÉDITION ET D'INFORMATION

LA TERRE DE CHEZ NOUS

130 bis rue de Belfort - BP 939

25021 BESANCON CEDEX

Tél. 03 81 65 52 52 - Fax 03 81 50 07 42

Annonce légale à paraître
dans la Terre de Chez nous
du 6/06/14 n° 3562